

AVIS PUBLIC

**OBJET : RÈGLEMENT NUMÉRO 398 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 380 DÉCRÉTANT
LES RÈGLES ENCADRANT LA GESTION CONTRACTUELLE À LA MRC DE PORTNEUF
– ADOPTION**

Lors de son assemblée régulière tenue le 16 juin 2021, le conseil de la MRC de Portneuf a adopté le règlement en objet.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Quiconque désire prendre connaissance du règlement numéro 398 peut le consulter sur notre site Internet à l'adresse suivante : www.portneuf.ca, dans la section « La MRC », puis « Règlements et politiques ».

CAP-SANTÉ, CE 23 JUIN 2021.



Josée Frenette, B.A.A., OMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière